



### **PUBLIC**

Architectes, bureaux  
d'études, maîtres d'œuvre,  
maîtres d'ouvrage ...

### **PRÉREQUIS**

Aucun

### **DURÉE**

1 jour (7 h)

### **DATE**

14 novembre 2023

### **LIEU**

Chalon-sur-Saône (71)

### **FINANCEMENT**

Formation pouvant faire  
l'objet d'une prise en charge  
financière par l'organisme  
auquel est affilié votre  
entreprise (Constructys,  
FAFCEA, FIFPL, FAFIEC...)

### **TARIF**

**350 €** net de taxes  
*Etablissement de formation non  
assujéti à la TVA*

### **CONTACT PÉDAGOGIQUE ET HANDICAP**

Mathieu BARTOLETTI  
07.50.59.93.34  
[mathieu.bartoletti@pole-energie-bfc.fr](mailto:mathieu.bartoletti@pole-energie-bfc.fr)

### **CONTACT ADMINISTRATIF**

Clémence LACOSTE  
03.80.59.59.60  
[clemence.lacoste@pole-energie-bfc.fr](mailto:clemence.lacoste@pole-energie-bfc.fr)

## **FORMATION « DECOUVERTE » LE REEMPLOI : ACTEURS, SPECIFICITES ET RESSOURCES**

14 NOVEMBRE 2023 – CHALON-SUR-SAONE

### **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

**Intégrer le réemploi dans une opération de construction ou de rénovation**

### **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

*A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :*

- Appliquer une démarche de réemploi à des projets de construction et de réhabilitation
- Identifier les étapes, acteurs, et livrables des différentes stratégies de réemploi
- Repérer les ressources et les réseaux locaux disponibles

### **CONTENU :**

#### **ENJEUX ET CONTEXTE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE BATIMENT**

- Culture générale sur l'économie circulaire et le réemploi
- Le contexte réglementaire qui a permis le réemploi

#### **LES ACTEURS & COMPETENCES SPECIFIQUES**

- Le rôle du diagnostiqueur P.E.M.D
- Le rôle de l'A.M.O. réemploi
- Le rôle du contrôleur technique
- Le rôle de l'assureur
- Les (re)vendeurs potentiels

#### **LES LIVRABLES & OUTILS SPECIFIQUES**

- Le diagnostic P.E.M.D.
- Les fiches ressources
- Les fiches domaine d'emploi

#### **LES DIFFERENTES STRATEGIES DE REEMPLOI**

- Déconstruction – Reconstruction
- Déconstruction – Revente
- Achat – Construction

#### **LES IMPACTS DU REEMPLOI**

- sur le process de construction ou de rénovation traditionnel
- dans la construction d'un Appel d'Offre
- Les points de vigilance et les erreurs à éviter

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT (PÉDAGOGIE), SUIVI, SANCTION

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication de stagiaires.

- **Modalité pédagogique et suivi** : Formation inter-entreprises collective, en présentiel.  
*Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et le/les intervenant(s).*
- **Méthodes pédagogiques** : présentations, échanges, quiz, jeu Bati°Récit
- **Moyens et/ou outils pédagogiques** : Cette formation se déroule dans une salle conforme pour l'accueil du public, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.
- **Intervenants** : **Amélie BOUCHEZ**, Ingénieure AMO Réemploi chez A.C.S,  
**Dominique FIRINGA**, Fondatrice et dirigeante de Decodex
- **Sanction de la formation** : Certificat de réalisation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels à l'entrée et à la fin de la prestation
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pré-inscription via le formulaire dédié, accessible depuis le site internet du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté :  
[www.pole-energie-bfc.fr](http://www.pole-energie-bfc.fr)

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permet de :

- ✓ Analyser les besoins en formation du stagiaire ;
- ✓ Vérifier les prérequis le cas échéant ;
- ✓ Identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (*durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...*).

L'action de formation peut débuter aux dates et horaires indiqués, sous réserve d'un nombre de stagiaire suffisant.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre de stagiaires formés : Nouvelle formation, statistiques bientôt disponibles.

Taux de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation, statistiques bientôt disponibles.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), le Pôle énergie peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.